



MON VILLAGE
URBAIN



Vendredi 24 juin 2022

CONCERTATION PUBLIQUE POUR LA PASSERELLE CYCLABLE DU PONT FRANÇOIS MITTERRAND

Le maire de Bègles Clément Rossignol Puech se félicite de la relance de ce dossier stratégique pour les déplacements actifs sur la métropole sur lequel il s'était fortement mobilisé.

Du 20 juin au 18 juillet, la préfecture de Nouvelle-Aquitaine consulte le public sur son projet de passerelle dédiée aux cyclistes et piétons, accrochée au pont François Mitterrand. L'équipement, conçu en encorbellement (accroché au pont), rétablira un franchissement de la Garonne pour les modes actifs au sud de la métropole. En effet, la décision d'ajouter une voie de circulation pour les voitures au sens extérieur de la rocade bordelaise en 2018 avait conduit à la suppression de la piste cyclable. Pour les 300 cyclistes qui franchissaient chaque jour la Garonne par cet axe structurant, cela représente un détour de 15 km aller-retour, via le pont Saint-Jean.

Clément Rossignol Puech a dénoncé à plusieurs reprises depuis début 2018 la suppression par l'Etat, sans concertation préalable, de cette piste cyclable pour la remplacer par une bretelle autoroutière. Le fait avait donné lieu à une mobilisation des associations de cyclistes et d'élus des communes de la métropole pour demander le rétablissement de cette piste bidirectionnelle créée en même temps que le pont en 1993, et seule voie de franchissement cyclable de la Garonne existante au sud de Bordeaux.

Le maire de Bègles se félicite aujourd'hui que l'État ait entendu les revendications des usagers et associations de cyclistes en conduisant actuellement les études relatives à la réalisation de cette passerelle. Elle sera d'ailleurs intégrée dans le Réseau Vélo Express actuellement développé par Bordeaux Métropole. C'est un enjeu de sécurité et de nécessaire développement des mobilités actives, pour des questions de saturation de la circulation automobile (qui s'aggrave d'année en année), de qualité de l'air et de préservation du climat. Mis en service au printemps 2026, l'équipement sera livré après le Pont Simone-Veil annoncé en 2023, deux ouvrages qui rétabliront une liaison cyclable rive gauche-rive droite au sud de l'agglomération.

POUR PARTICIPER À LA CONCERTATION PUBLIQUE DU 20 JUIN AU 18 JUILLET

- Réunion publique à Bègles le 30 juin, à 19h à la Maison du Vélo et des Mobilités.
- Registre de concertation publique mis à la disposition des Béglais depuis lundi 20 juin au sein de l'Hôtel de Ville.
- Page internet du projet et le formulaire de participation : <https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/passerelle-du-pont-mitterrand-begles-bouliac-a13885.html> et www.passerelle-mitterrand.fr



CONTACT PRESSE | VILLE DE BÈGLES

Service Communication
Maëlle Bouteila : m.bouteila@mairie-begles.fr | 05 56 49 88 59
77 - Rue Calixte Camelle - 33130 Bègles